



**Enfance, écoles et  
cohésion sociale**

Cohésion sociale

# Concept Seniors : Objectifs et mesures

Mars 2023



# Table des matières

- Préambule ..... 1
- Vision ..... 2
- 1. Introduction ..... 2
- 2. Publics cibles ..... 3
- 3. Objectifs et mesures ..... 3
- 4. Conclusion ..... 9

## **Préambule**

### **Une ville pour toutes et tous**

Le Concept Seniors de la ville mise sur la participation des personnes retraitées et encourage les relations intergénérationnelles, de sorte que leurs compétences ne soient pas perdues. Les seniors peuvent apporter une contribution importante à la cohésion de notre société en transmettant leur savoir aux plus jeunes et en prenant part aux événements actuels, que ce soit en tant que grands-parents aidant à la garde des enfants, en tant que parents apportant leurs conseils et leur soutien, en tant que voisins-es faisant partie d'une communauté d'entraide, en tant que bénévoles dans le cadre du projet de Pro Senectute dans une salle de classe et dans bien d'autres domaines encore.

Les seniors doivent pouvoir rester autonomes le plus longtemps possible. Pour ce faire, il faut des structures qui fonctionnent et qui créent un lien entre les générations. Sur mandat de la ville, l'association REPER développe les Centres d'animation socioculturelle de Péroles, de la Basse-Ville, du Jura et du Schoenberg pour en faire des lieux de rencontre ouverts à toutes et tous et propose également des activités aux personnes âgées. Nous vous encourageons à y participer vous aussi !

# Vision

Une ville où chacune et chacun se sente écouté-e et trouve sa place quels que soient son âge, son origine, ses valeurs, telle est la vision de la Ville de Fribourg pour ses habitantes et habitants. La Ville prend en compte les besoins de chaque génération et favorise l'intégration en tenant compte de la diversité. Elle développe la participation de toutes et tous à la vie de quartier et favorise la présence d'un voisinage solidaire, le sentiment d'appartenir à la communauté, la sécurité d'un environnement sans obstacles, respectueux et adapté aux aspirations, aux trajectoires de vie et aux besoins des seniors.

## 1. Introduction

Le Concept Seniors de la Ville de Fribourg, adopté en 2021 par le Conseil communal et basé sur la politique cantonale Senior+, est participatif, intergénérationnel et inclusif. Ancré dans une vision globale et différenciée, il prend en compte l'hétérogénéité des situations de vie des seniors. Sa mise en œuvre nécessite une approche transversale des politiques publiques et la collaboration avec les organisations concernées.

La nécessité de développer une politique en faveur des seniors découle de la Constitution du canton de Fribourg qui pose le cadre du développement et de la mise en œuvre de cette politique dans le canton. Le déploiement de la politique « Senior+ » du 24 mars 2015, qui confie aux districts et aux communes de nouvelles responsabilités et compétences en découle.

Le Réseau Santé Sarine (RSS) assure la coordination de la prise en charge médico-sociale fournie à domicile et en EMS. Les 26 communes du district de la Sarine y sont réunies en association et collaborent avec les prestataires de soins afin de répondre aux tâches et missions qui sont dévolues à ses membres par la législation sur les prestations médico-sociales et la législation sur les indemnités journalières. Il assure le financement et la répartition des frais financiers des EMS abritant des résidents provenant du district de la Sarine. Le RSS exploite le Home médicalisé de la Sarine (HMS), le Foyer de jour du HMS, le Service d'aide et soins à domicile (SASDS), le Centre de coordination (CC) et le Service des ambulances (SAS). Il gère également la permanence téléphonique pour la Fondation PassePartout de la Sarine.

La loi sur les Seniors (LSen) du 15 mai 2016 poursuit trois objectifs : l'intégration des seniors dans la société, la reconnaissance de leurs besoins et la valorisation de leurs compétences, ainsi que le maintien de leur autonomie. Elle prévoit l'octroi d'aide financière à des projets de soutien aux seniors. La loi LSen confie aux communes la tâche d'élaborer un concept communal et des mesures concrètes qu'elles entendent mettre en œuvre en faveur des seniors, en complément des mesures de l'Etat. Elle précise que les communes avaient jusqu'au 1<sup>er</sup> juillet 2021 pour élaborer leur concept et des mesures en faveur des seniors, délai qui a été respecté par la Ville de Fribourg. Les communes sont ensuite tenues d'actualiser ce concept selon l'évolution des besoins de la population.

Les objectifs et les mesures présentées dans le Concept Seniors de la Ville de Fribourg évolueront avec le concours des seniors et s'adapteront à leur situation et à leurs besoins, qui doivent être pris en compte dans l'aménagement de l'espace public et de la vie sociale. Un environnement adapté et sans obstacles, ainsi que des formes d'habitat favorisant les relations de proximité et l'entraide participent à la qualité de vie des seniors dans l'espace urbain, tout comme la possibilité de disposer de services, d'infrastructures et de lieux de rencontre. Le développement de communautés de soutien (caring communities), caractérisées par la présence d'un voisinage solidaire autour des Centres d'animation socioculturelle, est un élément clé de la participation des seniors. Avec le vieillissement de la population, quatre voire cinq générations se côtoient. Cette situation inédite est source d'opportunités car les seniors ont une grande expérience de la vie et des compétences à partager.

## 2. Publics cibles

Le Concept Senior vise à répondre le plus adéquatement possible aux besoins des 60 ans et plus qui vivent à Fribourg, quelle que soit leur identité ethnique, culturelle, religieuse et de genre, leur condition sociale ou leur état de santé. La Ville tient particulièrement compte des intérêts des seniors en situation de fragilité et à risque d'exclusion sociale, économique ou culturelle, en collaboration avec un réseau de partenaires.

Comme dans la politique cantonale « Senior+ », le Concept Seniors de la Ville de Fribourg a pour principal public cible les personnes âgées de 65 ans et plus. Il est important de relever que cette catégorie de population n'est pas homogène et qu'il existe une grande disparité des situations, que ce soit au niveau financier, du point de vue de la santé ou en ce qui concerne le milieu socio-économique, notamment. Les seniors issus de la migration et les personnes âgées atteintes de troubles cognitifs ou en fin de vie méritent une attention particulière. Leurs réalités et leurs besoins spécifiques sont faiblement pris en compte et sont peu visibles dans notre société, avec le risque d'une mise à l'écart des personnes concernées et de leurs proches.

Dans le domaine du travail, les seniors sont les personnes de 50 ans et plus. La proportion des personnes actives de cette catégorie d'âge va continuer d'augmenter ces prochaines décennies. Il sera nécessaire de mettre en place des conditions cadres qui leur permettent de maintenir leur employabilité et qui luttent contre l'exclusion sur le lieu du travail et les discriminations liées à l'âge.

Les proches aidants représentent un soutien crucial au maintien à domicile des seniors en situation de fragilité, mais le risque qu'ils s'épuisent et qu'ils aient à leur tour besoin d'aide est important. De nombreuses prestations ont vu le jour dans ce domaine ces dernières années et un effort est encore à fournir pour les communiquer et les rendre accessibles aux personnes concernées.

Les besoins des seniors recoupent parfois ceux d'autres catégories de la population, notamment dans l'aménagement de l'espace public et la mobilité où les mesures en faveur des seniors profitent également aux personnes en situation de handicap, aux enfants et aux familles et inversement.

## 3. Objectifs et mesures

Les objectifs et le plan de mesures du Concept Seniors de la Ville s'appuient sur les recommandations formulées par la HETS-FR à l'intention des communes du Réseau Santé de la Sarine pour l'élaboration de leurs concepts communaux<sup>1</sup>. Elles ont été adaptées au contexte de la Ville de Fribourg, en tenant compte de l'organisation de l'administration et des projets en cours ou planifiés. Les mesures sont réparties en six domaines : la création d'une structure Seniors pour la Ville de Fribourg ; l'information et la communication ; la participation et les relations intergénérationnelles ; les infrastructures, l'habitat et les services ; les proches aidants et l'accompagnement social ; le travail.

### **Création d'une structure Seniors pour la Ville de Fribourg**

La création d'une structure est nécessaire pour opérer la coordination et la collaboration entre les Services de l'administration, ainsi qu'entre les acteurs concernés. L'unité Seniors au sein de la cohésion sociale permettra de réaliser les mesures et de porter les projets. Elle en assurera le suivi et les adaptera à l'évolution de la situation des seniors et de leurs besoins. Elle servira également de point de contact pour les questions qui touchent au 3<sup>e</sup> âge, autant à l'interne qu'à l'externe. La constitution d'un groupe d'accompagnement composé de seniors permettra d'assurer leur participation à la mise en œuvre des mesures planifiées et à l'élaboration de nouvelles actions. Et finalement, une plateforme de coordination

---

<sup>1</sup> J.-F. Bickel, Ch. Maggiori, B. Vatron-Steiner, *Etude préalable et prospective aux concepts de politique pour les seniors des communes du Réseau Santé de la Sarine, Lignes directrices pour les concepts communaux* (rapport mandaté par le Réseau Santé de la Sarine), Fribourg, 2020.

composée des partenaires associatifs et institutionnels aura pour mission de favoriser le développement de projets et la cohérence de l'offre à destination des seniors et de leurs proches.

### **Information et communication**

L'information et la communication regroupent des enjeux importants pour une politique communale en faveur des seniors. Et ce d'autant plus que l'administration communale est un point central facile d'accès où les seniors ont l'habitude de chercher de l'information. Il est bien entendu nécessaire d'adapter la diffusion de l'information et la communication aux changements de la société en développant le digital, sans oublier les personnes qui n'y ont pas accès. Pour cette raison, il est nécessaire de multiplier les canaux de communication pour toucher au maximum les publics cibles. L'information et la communication sont au cœur de la politique en faveur des seniors, par conséquent les mesures concernant ce domaine ont une priorité élevée. Le Concept Seniors reflète une certaine vision du vieillissement et des seniors. L'objectif est de transmettre à l'ensemble de la population mais aussi au sein de l'administration une vision non discriminatoire de cette population. En résumé, les mesures planifiées dans ce domaine visent à faciliter et à garder le lien entre les seniors et la Ville.

### **Participation et relations intergénérationnelles**

Dans le domaine de la participation et des relations intergénérationnelles, qui inclus le développement personnel, la vie associative et communautaire et la participation à la vie sociale et culturelle, il existe déjà une offre riche et variée d'activités pour les seniors. L'enjeu dans ce champ d'action réside donc plutôt dans la cohérence et l'adéquation de l'offre. C'est pourquoi les mesures planifiées sont centrées sur les quartiers afin d'être au plus proche des besoins des seniors, de favoriser leur participation et de s'appuyer sur les organismes déjà implantés. Les Centres d'animation socioculturelle (CAS), qui sont mandatés par la Ville, ont développé des activités s'adressant à toutes et tous, dont aux seniors qui peuvent y développer leurs projets et bénéficier d'un accompagnement professionnel pour les réaliser, s'engager en tant que bénévoles et rencontrer des voisins et voisines. Pour encourager leur participation et la valorisation de leurs compétences et savoirs, le travail d'animation en faveur des seniors sera renforcé. La vie associative et communautaire repose grandement sur le bénévolat. De plus, les activités bénévoles permettent aux seniors de rester actifs et intégrés à la société. Il est donc important que la Ville de Fribourg poursuive ses efforts de valorisation de l'engagement bénévole.

### **Infrastructures, habitat et services**

Le domaine des infrastructures, de l'habitat et des services cristallise un nombre important de préoccupations, en particulier sur les questions de mobilité. Cette situation se reflète dans les nombreux postulats déposés dans ce domaine et dans les réflexions qui sont déjà en cours au sein de la Ville de Fribourg. Ces réflexions permettront d'établir au mieux les besoins et les manières d'y répondre. L'accessibilité des services de l'administration représente aussi un enjeu important pour les seniors et ce d'autant plus que la cyberadministration se développe. La Ville y est déjà sensible et poursuivra les réflexions et la mise en place de mesures.

### **Proches aidants et accompagnement social**

En matière de politique du 3<sup>e</sup> âge, l'approche sanitaire est celle qui a été la plus investie, raison pour laquelle l'offre de soins et d'accompagnement à la personne fragilisée est étendue et de qualité. Les mesures de ce domaine se concentrent donc sur des aspects qui pourraient encore être améliorés : l'information aux proches aidants, la lutte contre le non-recours aux prestations sociales et la mise sur pied d'un « plan seniors » pour soutenir les seniors fragilisés lors de situations particulières, nécessité qui a été démontrée par la pandémie de COVID-19.

### **Travail**

Ces dernières années déjà, la Ville de Fribourg a pris des mesures concrètes qui concernent tout particulièrement les collaborateurs seniors. En effet, le nouveau règlement du personnel du 30 septembre

2019 permet une retraite plus flexible avec des possibilités de retraite partielle et soutient les collaborateurs avec la mise en place d'un congé pour les proches aidants. Plus globalement, les questions liées aux collaborateurs seniors sont intégrées aux réflexions sur le personnel communal en général.

## Tableau des objectifs et mesures

Mesure réalisée	Mesure poursuivie	Nouvelle mesure à mettre en place
-----------------	-------------------	-----------------------------------

### 1. Création d'une structure Seniors pour la Ville de Fribourg

#### Objectif n°1

**Créer une unité Seniors au sein du secteur de la cohésion sociale avec un budget**

##### Mesure 1.1

Créer un poste de spécialiste Seniors au sein du secteur de la cohésion sociale

##### Mesure 1.2

Prévoir un budget dédié à l'unité Seniors

#### Objectif n°2

**Favoriser la participation des seniors à l'élaboration des politiques de la Ville**

##### Mesure 2.1

Créer un groupe d'accompagnement et de suivi « Dialogue Seniors » (organe consultatif)

##### Mesure 2.2

Veiller à une bonne représentation des seniors dans les commissions (et autres organes) de la Ville (notamment en ce qui concerne l'urbanisme, la mobilité, le mobilier urbain, l'accessibilité, etc.)

#### Objectif n°3

**Assurer la coordination avec les partenaires et développer le réseau de la Ville dans le domaine du 3<sup>e</sup> âge**

##### Mesure 3.1

Créer une plateforme de coordination pour favoriser le développement de projets avec les partenaires (rencontres 1-2 fois par année)

##### Mesure 3.2

Devenir membre du réseau GERONTOLOGIE CH

##### Mesure 3.3

Continuer de participer au partage d'expérience de la Commission "Réseau suisse des villes-amies des aîné·e·s"

#### Objectif n°4

**Etablir un monitoring démographique des seniors de la ville**

##### Mesure 4.1

Mettre en place un monitoring de l'évolution de la situation des seniors de la ville (statistiques et compilation des données sur les seniors dans d'autres monitoring par ex. pauvreté)

### 2. Information et communication

#### Objectif n°5

**Développer l'information et la communication de l'administration à destination des seniors et des acteurs spécialisés**

##### Mesure 5.1

Multiplier les canaux de communication pour atteindre au maximum le public cible

##### Mesure 5.2

Créer un onglet seniors sur le site internet de la Ville

##### Mesure 5.3

Promouvoir et diffuser auprès du public l'information sur les prestations, les services, les associations, les institutions, les lieux et les personnes clés

#### Mesure 5.4

Organiser chaque année un événement d'information pour les nouvelles retraitées et les nouveaux retraités habitant la ville de Fribourg

#### Mesure 5.5

Poursuivre les visites aux nonagénaires et aux centenaires de la ville

#### **Objectif n°6**

**Promouvoir une vision non stigmatisante du vieillissement et des seniors et lutter contre les discriminations liées à l'âge**

#### Mesure 6.1

Organiser chaque année un événement pour le 1er octobre (journée internationale pour les personnes âgées) en partenariat avec les acteurs de terrain

S'associer à plusieurs partenaires pour réaliser une campagne de sensibilisation aux apports des seniors pour la ville

### **3. Participation et relations intergénérationnelles**

#### **Objectif n°7**

**Soutenir les actions qui favorisent les liens entre les générations**

#### Mesure 7.1

Renforcer le mandat de REPER dans les CAS pour le développement de la participation des seniors dans les quartiers et des liens intergénérationnels (dans le cadre de la renégociation du mandat)

#### Mesure 7.2

Promouvoir le prix intergénérationnel de l'Etat de Fribourg

#### Mesure 7.3

Encourager et soutenir les écoles primaires de la Ville à participer au programme "Seniors dans les salles de classe" de Pro Senectute

#### **Objectif n°8**

**Développer des activités pour et avec les seniors et promouvoir les liens de sociabilité et d'entraide au sein des quartiers**

#### Mesure 8.1

Etudier la possibilité, en collaboration avec le service informatique, d'établir une collaboration avec l'EPFL ECAL Lab pour utiliser l'application resoli dans les quartiers

#### Mesure 8.2

Suite à une analyse des besoins et des collaborations possibles, créer dans chaque quartier un espace destiné aux seniors et y développer des activités pour et avec eux

#### Mesure 8.3

Continuer d'encourager les seniors à participer à la Fête des Voisin-e-s

#### **Objectif n°9**

**Soutenir et encourager l'engagement bénévole**

#### Mesure 9.1

Poursuivre la valorisation de l'engagement bénévole en organisant la fête "Hip hip hip bénévolat" en collaboration avec Bénévolat Fribourg Freiburg

#### **Objectif n°10**

**Encourager les EMS à participer à la vie de quartier**

#### Mesure 10.1

Poursuivre et développer les collaborations avec les EMS dans les quartiers



#### 4. Infrastructures, habitat et services

##### Objectif n°11

**Informer et sensibiliser les seniors aux questions liées à l'habitat (notamment en ce qui concerne l'adaptation des logements)**

###### Mesure 11.1

Promouvoir le "guide Senior+ Habitat" de la DSAS

##### Objectif n°12

**Intégrer les besoins des seniors à la politique de l'habitat de la Ville**

###### Mesure 12.1

Recueillir les besoins des seniors dans le diagnostic préalable à la politique de l'habitat et les intégrer dans la stratégie de politique du logement de la Ville

##### Objectif n°13

**Veiller à l'accessibilité des transports publics pour les seniors (financière et physique)**

###### Mesure 13.1

Etudier la possibilité de créer un mode de soutien aux transports publics, en particulier pour les personnes au bénéfice de prestations complémentaires

###### Mesure 13.2

Poursuivre la mise en conformité des arrêts de bus selon la LHand

##### Objectif n°14

**Développer des mesures en faveur de la mobilité des seniors**

###### Mesure 14.1

Promouvoir les cours "être et rester mobile" et d'utilisation des transports publics

###### Mesure 14.2

Etudier la pertinence et la possibilité de faire des visites participatives dans les quartiers

###### Mesure 14.3

Etudier la possibilité de renforcer la participation des personnes à mobilité réduite dans les projets d'aménagement et dans la mobilité douce

##### Objectif n°15

**Développer et pérenniser l'offre de transports alternatifs**

###### Mesure 15.1

Continuer l'action e-Tuk-Tuk en collaboration avec REPER

###### Mesure 15.2

Poursuivre la participation de la Ville au projet Cabamobil

###### Mesure 15.3

Continuer le soutien financier à la fondation PassePartout

##### Objectif n°16

**Veiller à l'accessibilité des services de l'administration communale**

###### Mesure 16.1

Intégrer l'unité Seniors à la réflexion sur le développement de la cyberadministration

###### Mesure 16.2

Etudier la possibilité de mettre en place des mesures d'accompagnement au développement de la cyberadministration et soutenir des mesures pour lutter contre les "inégalités numériques"

###### Mesure 16.3

Intégrer les besoins spécifiques des seniors dans la réflexion lors de l'élaboration du nouveau règlement de gestion des déchets

###### Mesure 16.4

Dans le cadre de l'élaboration du nouveau règlement de gestion des déchets, étudier la possibilité de créer un service de déchetterie à domicile pour les personnes à mobilité réduite

## **Objectif n°17**

### **Sensibiliser le personnel communal aux besoins spécifiques des seniors**

#### Mesure 17.1

Intégrer les besoins des seniors à la réflexion sur l'accueil des personnes avec des besoins spécifiques

## **5. Proches aidants et accompagnement social**

### **Objectif n°18**

#### **Développer la transmission de l'information pour les proches aidants**

##### Mesure 18.1

Promouvoir et diffuser auprès du public l'information sur les prestations et les services de soutien aux proches aidants

##### Mesure 18.2

Renforcer les liens avec le Réseau Santé de la Sarine (et plus particulièrement son centre de coordination) pour actualiser l'information à destination des proches aidants

### **Objectif n°19**

#### **Maintenir le lien et accompagner les personnes fragiles et/ou isolées lors de situations particulières (canicule, pandémie, etc.)**

##### Mesure 19.1

Créer un "plan seniors" pour soutenir les seniors fragilisés lors de situations particulières et le cas échéant obtenir l'assistance de l'ORCOC (pour la création du plan et si nécessaire lors de son activation)

### **Objectif n°20**

#### **Lutter contre le non-recours aux prestations et services**

##### Mesure 20.1

Mener une réflexion sur les mesures qui pourraient lutter contre le non recours aux prestations sociales pour les seniors

## **6. Travail**

### **Objectif n°21**

#### **Veiller à la mise en valeur des compétences des collaboratrices et collaborateurs communaux proches de la retraite**

##### Mesure 21.1

Intégrer la mise en valeur des compétences des collaboratrices et collaborateurs proches de la retraite dans la réflexion sur la politique du personnel communal (lignes directrices)

### **Objectif n°22**

#### **Accompagner les collaboratrices et collaborateurs communaux dans leur transition vers la retraite**

##### Mesure 22.1

Informé et conseiller les collaboratrices et collaborateurs proches de la retraite sur les formations de préparation à la retraite disponibles

##### Mesure 22.2

Informé et conseiller sur demande les collaboratrices et collaborateurs proches de la retraite sur les possibilités de retraite partielle

## 4. Conclusion

Le Concept Seniors de la Ville de Fribourg constitue une base pour la réalisation d'une politique transversale et participative en faveur des personnes âgées. Il donne une vision à moyen terme des mesures à évaluer et mettre en œuvre.

Des actions ont déjà été réalisées pour l'amélioration de la qualité de vie des seniors et de nombreuses questions sont en discussion, notamment dans les domaines du logement, de la mobilité, du travail et de l'accessibilité de l'administration. Les défis à relever sont nombreux et tous les chantiers ne pourront être ouverts simultanément. C'est pourquoi les objectifs suivants seront réalisés en priorité.

### 1. Créer des réseaux de coordination et de collaboration

La mise en place d'une telle politique nécessite des ressources pour assurer la réalisation et le suivi des mesures et des projets, raison pour laquelle un budget a été alloué à cet effet et un poste créé au sein du secteur de la Cohésion sociale, qui est pourvu depuis octobre 2022. La création d'un groupe d'accompagnement constitué de seniors, d'un réseau d'organisations spécialisées, ainsi que la coordination des acteurs concernés constitueront les prochaines étapes de la mise sur pied d'une structure Seniors pour la Ville de Fribourg.

### 2. Développer l'information et la communication de l'administration à destination des seniors, de leurs proches et des acteurs concernés

L'accès à l'information est important pour garantir la communication des offres et prestations destinées aux seniors et à leur proches, de même qu'aux organisations spécialisées. L'information et la communication permettent par ailleurs d'entretenir le lien entre les seniors et l'administration. La Ville de Fribourg a un grand pouvoir d'action en la matière, de même que les Centres d'animation socioculturelle qui assurent la fonction de points d'informations dans les quartiers pour la population.

### 3. Soutenir les actions qui favorisent la participation et les relations de proximité dans les quartiers

La participation des seniors sera renforcée dans les quartiers où les Centres d'animation socioculturelle, mandatés par la Ville, proposent des activités pour toutes et tous. Les personnes de 60 ans et plus peuvent y développer leurs projets et bénéficier d'un accompagnement professionnel pour les réaliser, s'engager en tant que bénévoles et rencontrer des voisines et voisins.

### 4. Accompagner les personnes fragiles et/ou isolées lors de situations particulières

Un plan canicule sera établi en collaboration avec l'ORCOC pour informer les personnes à risque et pour soutenir les seniors qui vivent seuls, n'ont pas de proches à proximité et ne sont pas en contact avec un service d'aide à domicile lors d'alertes canicule.